

Justificatif de parution

Référence : L2500036

Date de parution : 17/01/2025

Support : letarnlibre.com

Département : 81 - TARN

Catégorie : ENQUETES PUBLIQUES



ENQUETE PUBLIQUE

TROISIEME MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 17 septembre 2024, le conseil municipal a déterminé les objectifs poursuivis par la troisième modification du PLU.

Cette modification a pour objets :

- Permettre l'évolution du site de l'ancien camping de la Lauze ;
- Permettre l'évolution du secteur de la Molière ;
- Permettre de renforcer l'attractivité économique de la commune en libérant du foncier destiné à accueillir de nouvelles activités économiques ;
- Ajuster le règlement au regard du matériau de couverture pour les constructions et installations nécessaires aux services publics et d'intérêt collectif.

A cet effet, M. François PAUTHE, retraité du ministère des Armées et M. Jean-Claude BARTHES ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant par Mme la Présidente du Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera aux services techniques de la ville de Mazamet, 63 rue des Cordes, du 3 février 2025 à 8H00 jusqu'au 18 février 2025 à 12H00, aux jours et heures habituels d'ouverture, lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00 et le vendredi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.



Lien de publication :

<https://legales.letarnlibre.com/consultation/L2500036>

Le commissaire enquêteur recevra le public dans les locaux des services techniques les vendredi 7 février 2025 de 9H00 à 11H30 et mercredi 12 février 2025 de 16H00 à 18H30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier soumis à enquête publique, incluant les avis des personnes publiques associées sur le site internet : www.ville-mazamet.fr, en format papier et sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public sur le lieu de l'enquête , aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les personnes intéressés par le dossier d'enquête pourront en obtenir communication à leur demande.

Pendant le délai de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et propositions sur le registre d'enquête disponible dans les locaux des services techniques, par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse : Ville de Mazamet, 1 place Georges TOURNIER, 81200 MAZAMET, et par courrier électronique à l'adresse : enquete.publique@ville-mazamet.com.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur, transmis au Maire, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de la clôture de l'enquête aux services techniques de la ville de Mazamet et sur son site internet.

A l'issue de l'enquête publique, le conseil municipal délibèrera pour approuver la troisième modification du PLU.



Lien de publication :

<https://legales.letarnlibre.com/consultation/L2500036>